



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2009 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2009

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2009 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 29 mai 2009 – Le bénéfice de la Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2009 a subi l'incidence d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars annoncée précédemment. Par conséquent, RBC a déclaré une perte nette de 50 millions de dollars et un bénéfice net en trésorerie de 993 millions, en hausse de 4 % par rapport à 955 millions à l'exercice précédent⁽¹⁾. La charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition constitue un élément hors trésorerie qui n'a aucune incidence sur l'exploitation courante des activités ni sur nos ratios de capital. Nos résultats ont également été touchés par les pertes liées au contexte du marché et la dotation à la provision générale mentionnées ci-dessous. Le secteur Services bancaires canadiens a affiché une croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, et le secteur Marchés des Capitaux a enregistré un solide bénéfice en tirant parti des conditions du marché.

« Le contexte demeure difficile, mais nous bénéficions de solides assises et tirons parti des occasions sur le marché. Ce trimestre, nous avons généré un bénéfice net en trésorerie totalisant près de 1 milliard de dollars, a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. Les clients font davantage affaire avec nous, situation qui reflète notre marque, notre solidité financière et notre expertise. À l'échelle de notre organisation, nos gens conseillent nos clients pour les aider à créer leur avenir. »

Deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008

- Perte nette de 50 millions de dollars (en baisse par rapport à un bénéfice net de 928 millions)
- Bénéfice net en trésorerie de 993 millions de dollars (en hausse par rapport à 955 millions)⁽¹⁾
- Perte diluée par action de 0,07 \$ (en baisse par rapport à un bénéfice dilué par action de 0,70 \$)
- Bénéfice dilué par action en trésorerie de 0,66 \$ (en baisse par rapport à 0,72 \$)⁽¹⁾
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de (1,4) % (en baisse par rapport à 15,7 %)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie de 12,3 % (en baisse par rapport à 16,0 %)⁽¹⁾
- Ratio du capital de première catégorie de 11,4 %

Premier semestre de 2009 par rapport au premier semestre de 2008

- Bénéfice net de 1 003 millions de dollars (en baisse par rapport à 2 173 millions)
- Bénéfice net en trésorerie de 2 097 millions de dollars (en baisse par rapport à 2 222 millions)⁽¹⁾
- Bénéfice dilué par action de 0,65 \$ (en baisse par rapport à 1,64 \$)
- Bénéfice dilué par action en trésorerie de 1,43 \$ (en baisse par rapport à 1,68 \$)⁽¹⁾
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 6,2 % (en baisse par rapport à 18,6 %)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie de 13,3 % (en baisse par rapport à 18,8 %)⁽¹⁾

Éléments qui ont influé sur les résultats du deuxième trimestre de 2009

- La charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition s'est traduite par une diminution de 1 milliard de dollars (838 millions de dollars US) du résultat net et de 0,71 \$ du résultat par action, comme il a été annoncé le 16 avril 2009.
- Les pertes liées au contexte du marché ont donné lieu à une diminution de 296 millions de dollars du résultat net et de 0,21 \$ du résultat par action.
- La dotation à la provision générale s'est traduite par une diminution de 146 millions de dollars du résultat net et de 0,10 \$ du résultat par action.

Le bénéfice net des **Services bancaires canadiens** s'est élevé à 581 millions de dollars, en baisse de 4 % ou 23 millions par rapport à l'exercice précédent; ce résultat reflète la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, la compression continue des écarts ainsi que la diminution des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Nous avons généré une croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, nous avons élargi notre réseau de succursales, et notre levier d'exploitation est demeuré positif. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice a reculé de 17 %, résultat qui reflète la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi que l'incidence défavorable de facteurs saisonniers, notamment le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de moins.

(1) Le calcul des mesures « en trésorerie » ne tient pas compte de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition ni de l'incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels. Les mesures en trésorerie constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la page 2 du présent communiqué pour de plus amples informations et pour un rapprochement.

Le bénéfice net de la **Gestion de patrimoine** s'est établi à 126 millions de dollars, en baisse de 31 % ou 56 millions par rapport à l'exercice précédent; ce résultat est imputable à l'incidence du repli des marchés des capitaux sur les revenus liés aux services tarifés des clients et sur les volumes de transactions. Le bénéfice net a diminué de 2 % ou 2 millions de dollars par rapport au dernier trimestre, en raison de la compression des écarts et de la réduction des revenus tirés des services tarifés.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 113 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 9 % ou 9 millions par rapport à l'exercice précédent et un résultat inchangé comparativement au dernier trimestre. La hausse par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la diminution des charges de financement, à la croissance des activités et à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. Ces résultats ont été neutralisés en partie par les ajustements défavorables des provisions techniques comptabilisés par rapport à l'exercice précédent.

La perte nette des **Services bancaires internationaux** s'est chiffrée à 1 126 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 38 millions à l'exercice précédent et à une perte nette de 144 millions au dernier trimestre. La perte nette comptabilisée ce trimestre est principalement imputable à la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, un élément hors trésorerie dont il est fait mention ci-dessus, laquelle reflète le maintien de la difficile conjoncture économique, particulièrement aux États-Unis. La hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui est principalement liée à nos services bancaires aux États-Unis, a également contribué à la perte.

Le bénéfice net des **Marchés des Capitaux** s'est établi à 420 millions de dollars, en hausse de 407 millions par rapport à l'exercice précédent; ce résultat tient à l'augmentation des revenus tirés du secteur d'activité Ventes et opérations, particulièrement les activités de négociation de titres à revenu fixe au Royaume-Uni et aux États-Unis, d'instruments du marché monétaire et de titres de participation aux États-Unis. La hausse tient également à la diminution des pertes liées au contexte du marché et aux gains découlant des ajustements de l'évaluation du crédit à l'égard de certains contrats de dérivés. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a progressé de 195 millions de dollars, en raison essentiellement de la diminution des pertes liées au contexte du marché et des gains liés aux ajustements de l'évaluation du crédit dont il est fait mention précédemment.

Qualité du crédit – Les résultats ce trimestre tiennent compte d'une dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances de 751 millions de dollars et d'une dotation à la provision générale de 223 millions. La dotation à la provision générale reflète la hausse des provisions essentiellement au titre de nos services bancaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au titre de notre portefeuille de prêts de détail au Canada, relativement à des prêts qui n'ont pas encore été classés comme prêts douteux.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux a augmenté de 198 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et de 89 millions comparativement au dernier trimestre. Elle est principalement liée aux services bancaires aux États-Unis et elle tient à la détérioration continue du crédit lié à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail découlant du maintien de la conjoncture de récession.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires canadiens s'est accrue de 127 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et de 81 millions comparativement au dernier trimestre, ce qui reflète la hausse des prêts aux entreprises douteux ainsi que l'augmentation des taux de pertes au titre de notre portefeuille de prêts non garantis, y compris les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux particuliers. Notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a continué d'afficher un bon rendement.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 87 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et elle a diminué de 15 millions comparativement au dernier trimestre. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient à un petit nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis. Le résultat comptabilisé ce trimestre tient compte d'une provision supplémentaire au titre de prêts consentis à certains conduits administrés par RBC. Nous avons également réalisé des gains ce trimestre sur les titres affectés en garantie qui ont été recouvrés au premier trimestre de 2009 relativement à un prêt consenti à un client spécifique des services de courtage privilégié au sein de notre portefeuille canadien de prêts aux grandes entreprises.

Mesures hors PCGR

Conformément à notre cadre de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures « en trésorerie ». Ces mesures en trésorerie n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des renseignements semblables présentés par d'autres institutions financières. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et de l'incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels dans le calcul du bénéfice net permettra au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance. Le bénéfice net en trésorerie, le bénéfice dilué par action en trésorerie et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie devraient également accroître la comparabilité de notre rendement financier au deuxième trimestre de 2009 par rapport à notre rendement financier au cours des périodes correspondantes. Le tableau suivant illustre le calcul du bénéfice net en trésorerie, du bénéfice dilué par action en trésorerie et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre terminé le			Pour le semestre terminé le	
	30 avril 2009	31 janvier 2009	30 avril 2008	30 avril 2009	30 avril 2008
(Perte nette) bénéfice net	(50) \$	1 053 \$	928 \$	1 003 \$	2 173 \$
Ajouter : charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	1 000	—	—	1 000	—
Bénéfice net ajusté	950 \$	1 053 \$	928 \$	2 003 \$	2 173 \$
Ajouter : incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels ⁽¹⁾	43	51	27	94	49
Bénéfice net en trésorerie	993 \$	1 104 \$	955 \$	2 097 \$	2 222 \$
(Perte) bénéfice dilué par action⁽²⁾ (en dollars)	(0,07) \$	0,73 \$	0,70 \$	0,65 \$	1,64 \$
Ajouter : incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	0,71	—	—	0,72	—
Bénéfice dilué par action ajusté^{(2), (3)} (en dollars)	0,63 \$	0,73 \$	0,70 \$	1,36 \$	1,64 \$
Ajouter : incidence après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels ⁽¹⁾	0,03	0,04	0,02	0,07	0,04
Bénéfice dilué par action en trésorerie⁽²⁾ (en dollars)	0,66 \$	0,77 \$	0,72 \$	1,43 \$	1,68 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽²⁾	(1,4) %	13,8 %	15,7 %	6,2 %	18,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté^{(2), (3)}	12,0 %	13,8 %	15,7 %	13,0 %	18,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en trésorerie⁽²⁾	12,3 %	14,3 %	16,0 %	13,3 %	18,8 %

⁽¹⁾ Ne tient pas compte de l'amortissement des actifs incorporels liés aux logiciels.

⁽²⁾ Selon les soldes réels avant arrondissement.

⁽³⁾ Mesures hors PCGR. Se reporter à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, dans notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2009.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme, nos objectifs et priorités stratégiques ainsi que les perspectives économiques et commerciales pour nous, pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour les économies canadienne, américaine et internationales. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider nos détenteurs de titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisions pas nos objectifs ni nos objectifs et priorités stratégiques. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, notamment : les risques de crédit et de marché, le risque d'illiquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel et les autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2009 et de notre rapport annuel 2008 aux actionnaires; l'incidence du contexte du marché, y compris l'incidence de la volatilité continue des marchés financiers ainsi que le manque de liquidités sur certains marchés du crédit, de même que notre capacité de gérer efficacement nos liquidités et nos ratios de capital ainsi que de mettre en œuvre des mesures efficaces de gestion du risque; la conjoncture économique générale, y compris la conjoncture de récession, au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux provisions, aux dotations aux provisions et aux évaluations; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain, la livre sterling et l'euro; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les modifications apportées à nos cotes de crédit; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2009, ainsi que dans notre rapport annuel 2008 aux actionnaires.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué trimestriel portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire ainsi que notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2009 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique aura lieu le vendredi 29 mai 2009 à 13 h 30 (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse

www.rbc.com/investorrelations/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2216 ou le 1-866-898-9626, entre 13 h 20 et 13 h 25 (HAE).

Les notes des conférenciers seront affichées sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence à compter de 17 h (HAE) le 29 mai, et ce, jusqu'au 31 août 2009, en accédant à l'adresse

www.rbc.com/investorrelations/ir_quarterly.html ou en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053, et en entrant le code d'accès 8321037#.

Renseignements aux médias

Stephanie Lu, chef, Relations avec les médias et le public, stephanie.lu@rbc.com, 416-974-5506 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Marcia Moffat, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, marcia.moffat@rbc.com, 416-955-7803

William Anderson, directeur principal, Relations avec les investisseurs, william.anderson@rbc.com, 416-955-7804

Josie Merenda, directrice principale, Relations avec les investisseurs, josie.merenda@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et elle est l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale en matière de capitalisation boursière. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 53 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales sous licence. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.